



## Fonds de développement de la transformation alimentaire

### Le FDTA lance son nouveau programme d'aide financière FDTA 2017-2020

Le *Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA)* vient de lancer son nouveau programme d'aide financière FDTA 2017-2020.

Ce dernier s'adresse aux entreprises de transformation alimentaire du Québec ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 25 millions de dollars. Il se décline en cinq volets pour les entreprises (planification stratégique, amélioration de la productivité, développement des marchés, innovation, développement durable) et un pour les associations et regroupements d'entreprises.

Pour les entreprises, l'aide financière peut aller jusqu'à 50% des dépenses admissibles pour un maximum variant de 7 500 \$ à 32 500 \$ par projet selon le volet.

Pour plus d'informations sur le programme, les volets qui le composent et le dépôt d'une demande, consultez le site Internet du FDTA au [www.fdta.qc.ca](http://www.fdta.qc.ca)